



Modalités de paiement : le règlement doit obligatoirement être joint au dossier

- chèque, à l'ordre de l'Agent comptable de l'INALCO, Toujours indiquer le nom de l'étudiant (e) au verso
- carte bancaire sur place
- numéraire sur place si le montant de l'inscription est égal ou inférieur à 300€

Envoi
des dossiers
INALCO
Pôle scolarité
65, rue des Grands
Moulins 75013 Paris

DROITS D'INSCRIPTION PRINCIPALE	
<i>dont la médecine préventive (5,10€)¹, Bibliothèque et Fonds de solidarité et développement des initiatives étudiantes (FSDIE)</i>	
Diplôme d'initiation, (diplômes d'établissement).....	Tarif 1..... 5,10€+ 676€
	Tarif 2..... 5,10€ + 582€
	Tarif 3..... 5,10€ + 487€
	Tarif 4..... 5,10€ + 392€
	Tarif 5..... 5,10€ + 299€
<i>Pour calculer le tarif, voir la note en bas de page²</i>	
Magistère 1 et Magistère 2 (diplômes d'établissement).....	Tarif 1..... 5,10€ + 1225€
	Tarif 2..... 5,10€ + 1050€
	Tarif 3..... 5,10€ + 878€
	Tarif 4..... 5,10€ + 703€
	Tarif 5..... 5,10€ + 530€
Diplôme intensif (diplômes d'établissement)	5,10€+1000€
DLC1, DLC2, DLC3, DLC4 (diplômes d'établissement)...	5,10€ + 240€
.....	
Approche professionnalisant de la communication interculturelle (APCI).....	242€
Cursus spécial Japonais.....	5,10€ + 320€
Commerce International et Langues Orientales (CILO).....	5,10€ + 750€
PASSEPORT LANGUES O'	
- concernant les étudiants de moins de 30 ans	250 €
- concernant les étudiants de plus de 30 ans	500 €
- concernant l'INUKTITUT	500 €
DROITS D'INSCRIPTION A UN DIPLOME (SECONDAIRE³)	
DEDUIRE DE 50 € = (FSDI + Frais de Bibliothèque) sur le montant des droits de l'Inscription principale	
DEDUIRE DE 34 € = (FSDI) sur le montant des droits de l'inscription principale en Passeport	
DROITS DE SECURITE SOCIALE	
213 €	
Somme à ajouter en cas de paiement par chèque étranger	6 €
.....	

¹Médecine Préventive (5,10 €) : droit systématique obligatoire pour tous chaque année, **sauf si déjà payé dans autre établissement.** ²Tarifs en fonction des revenus du foyer fiscal de référence : calcul du quotient familial, revenus imposables bruts divisés par le nombre de parts (c'est-à-dire des personnes à charges au sein du foyer). Copie de l'avis d'imposition 2013 de l'étudiant s'il est salarié ou des parents.) Tarif 1 : supérieur à 45000 € ; Tarif 2 : compris entre 35000 € et 45000 € ; Tarif 3 : compris entre 24 000 € et 35 000 € ; Tarif 4 : compris entre 10 000 € et 24 000 € ; Tarif 5 : compris entre 0 € et 10 000 €.
Si vous vous inscrivez en diplôme national (LMD), le niveau le plus élevé est considéré comme inscription principale.
Si vous vous inscrivez dans un diplôme national et un diplôme d'établissement, le diplôme national est considéré comme inscription principale.